

LA GESTION DES RISQUES, UN LEVIER DE CROISSANCE ET DE PERFORMANCE

À la tête du pôle gestion du risque et assurances d'**Exponens**, Philippe Delerive (86) nous explique l'importance croissante de la gestion des risques pour les entreprises.



Philippe Delerive (86)

Comment le numérique impacte-t-il la gestion des risques ?

Le numérique apporte de nouveaux défis comme les cyber-risques : intrusion dans un système d'information ; perte, corruption ou vol des données ; fraude sociale ou espionnage. Il y a aussi des risques nouveaux qui découlent de l'utilisation des objets connectés ou des véhicules autonomes avec un déplacement de la responsabilité en cas d'accident du conducteur vers le concepteur du logiciel ou du système intégré. Le numérique apporte aussi de nouvelles manières de travailler notamment pour la collecte des données avec, par exemple, la possibilité d'utiliser des drones pour évaluer des dégâts. Il facilite le chaînage des processus entre le client et ses conseils. Il nous permet d'intégrer les données comptables dans l'analyse de la situation d'une entreprise et la gestion des risques pour le management.

Mais je trouve qu'il y a deux sujets importants qui ne sont pas assez abordés :

- l'assurance repose sur un équilibre subtil entre la mutualisation et la segmentation. La collecte de données sur un type de risque précis

ou sur une personne pour affiner la segmentation du risque peut finir par détruire la mutualisation. Les assureurs doivent réfléchir à une éthique de la donnée : quelles données collecter pour quel usage, en cohérence avec leur vision de leur métier et de leur rôle social.

- Si le numérique est une aide, face à un risque, il ne peut se substituer à la réflexion et à la relation humaine entre le preneur de risque et celui qui le transfère. L'assurance repose sur la confiance et la place de l'homme doit être réaffirmée.

Enfin, il y a un fort besoin de formation à l'usage de la donnée et à la maîtrise des risques.

Exponens a choisi de regrouper le conseil en gestion de risque dans un pôle que vous dirigez. Que proposez-vous ?

Nous proposons aux entreprises une démarche complète de gestion de leurs risques. Cela passe par une cartographie de l'ensemble de leurs risques, la définition d'un plan de prévention pour chaque risque identifié, l'externalisation des risques que les entreprises ne peuvent pas conserver auprès du marché des assurances en s'appuyant sur l'analyse, le plan de prévention et les données comptables pour calibrer la couverture en fonction de la capacité de l'entreprise à absorber d'éventuels chocs, et un suivi régulier du dispositif.

Notre originalité est de pouvoir combiner des compétences en expertise comptable (conformité, fraude, contrôle interne, audit interne) et en assurances (des salariés, des dirigeants, de l'outil de travail) pour couvrir ce large spectre. La gestion du risque peut être perçue comme un exercice imposé, alors qu'elle est un outil de pilotage permettant d'améliorer la performance pour que l'entreprise se concentre sur le seul risque qu'elle ne peut pas externaliser : mon produit ou mon service rencontre-t-il des clients ?

Quelle est l'ambition du pôle ?

Nous adressons l'ensemble des risques pour des clients de différentes tailles en mettant notamment à leur service les techniques utilisées par les assureurs, comme le rapport ORSA. Aujourd'hui, nous sommes mobilisés par le cyber-risque et la mise en place du RGPD, mais aussi la responsabilité civile des dirigeants et la conformité des régimes sociaux aux conventions collectives. En parallèle, nous travaillons avec les institutions de prévoyance, les mutuelles et les compagnies d'assurances : avec notre cabinet d'actuaire, Apécialis, nous proposons un soutien aux 4 fonctions clés de Solvabilité II et un accompagnement sur les projets de développement et d'organisation. ■

EN BREF

- Création du cabinet d'expertise comptable il y a 30 ans et de la marque il y a 10 ans
 - 30 associés et 280 collaborateurs
 - 3 000 entreprises clientes en expertise comptable
 - 500 mandats de commissariat aux comptes, dont 50 dans l'assurance
- 9 sites en Île-de-France avec des pôles en expertise comptable, commissariat aux comptes, économie sociale et solidaire, implantation des entreprises étrangères en France, immobilier, conseil aux directions financières, paie, juridique et fiscal, gestion de patrimoine, gestion des risques...



ACCOMPAGNONS VOTRE CROISSANCE

Doté d'une équipe rare mêlant des experts-comptables, des spécialistes en conseil financier, des risks managers, des actuaires, des assureurs, des juristes et des associés à double profil financier et ingénieur, le groupe Exponens accompagne le succès des entreprises.



www.exponens.com